

**CONSEIL MUNICIPAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 22 Décembre 2021****OBJET : 38/2021****ENGAGEMENT 2020 – 2026 : AMÉLIORER L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE L'ESPACE PUBLIC : CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LE SIVAC POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-DEUX DÉCEMBRE à HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES</b> Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	22	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; <del>Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie-TOULET ; M. Julien BOUILLLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –</del>
Absent (s)	1	Nathalie BRICARD
Pouvoir (s)	6	Mme Nadège GESSON-MAIRAL à M. Bruno DUBOS ; M. Bernard LAVERGNE à M. Jean-Michel JADAS ; Mme Francine BIGEY à M. Julien BOUILLLOT ; Mme Marie TOULET à M. Jean-François BUER ; M. Laurent MAILLARD à Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Lionel MADELRIEUX à M. Philippe ASIN.
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLLOT
Date d'envoi de la convocation :		16 Décembre 2021

**Expose**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les statuts du Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen-Centre prévoient que pour les communes qui en feraient la demande, le SIVAC peut effectuer des travaux d'entretien ou de grosses réparations (travaux d'investissement) sur les chemins ruraux en fonction de sa disponibilité.

Dans le cadre de travaux de grosses réparations (travaux d'investissement) une convention spécifique devra également être signée.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée un projet de convention à signer entre la Commune de Foulayronnes et le Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre qui définit les conditions techniques et financières de réalisation de prestations de services pour l'entretien des chemins ruraux.

Les travaux seront effectués à la demande et en fonction des disponibilités du Syndicat et seront facturés suivant le tarif ci-dessous établi à la journée avec chauffeur hors fourniture :

MATERIEL	PRIX JOURNEE
PELLE	150.00 €
EPAREUSE	150.00 €
POINT A TEMPS	150.00 €
CAMION 19 TONNES	150.00 €
NIVELEUSE/CYLINDRE	150.00 €

Les prestations ne devront pas dépasser 90 000 € HT sur trois ans, seuil prévu par le code des marchés publics.

La convention prendra effet au 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **SOLLICITE** l'intervention du Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen-Centre pour les travaux d'entretien et de grosses réparations sur les chemins ruraux listés en annexe,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour :
  - signer la convention de prestations de services avec le SIVAC jointe en annexe et
  - signer les conventions spécifiques de travaux d'investissement sur chemins ruraux

- **DIT** que les crédits sont inscrits aux budgets correspondants.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que  
dessus  
Pour extrait conforme,  
Le Maire de Foulayronnes,**

**Bruno DUBOS.**

